

Le mot du président

Pour la mobilisation laïque la plus large et la plus unitaire !

Dans ce numéro de *La Raison 91*, vous trouverez nombre de réponses aux multiples questions qui peuvent se poser à propos des Chartres dites de la Laïcité, de l'aumônerie de Limours, du SNU (service national universel), du climat et du projet de loi sur le séparatisme. Des réponses qui n'engagent que leurs auteurs. En aucun cas « nos réponses ». La Libre Pensée, rappelons-le, fournit une méthode pas un catéchisme !

Le 18 novembre, le gouvernement a déposé au Conseil d'État un « projet de loi confortant les principes républicains ». À l'origine, il devait être présenté au Conseil des ministres le 9 décembre, date symbolique du vote de la loi de 1905, et devait arriver au Parlement en février prochain. Selon *La Croix* du 19 novembre et selon le sociologue Philippe Portier, spécialistes des questions liées à la Laïcité, l'épiscopat n'est pas demandeur d'une telle loi. Le gouvernement poursuit donc des objectifs qui lui sont propres.

Pour ma part, je retiens trois axes essentiels dans ce projet de loi :

- l'obligation de neutralité politique et religieuse pour les agents publics **employés par des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public** et pour les parents accompagnateurs de sorties scolaires des établissements publics (cf. « problème » des femmes voilées)
- **le contrôle des associations** en leur imposant de signer « un contrat d'engagement républicain » avant la délivrance d'un agrément et/ou le versement d'une subvention publique (cf. les chartes de la laïcité de la région Île-de-France et du département de l'Essonne)
- passer **d'une obligation d'instruction** (sous contrôle de l'Éducation nationale) - au sein de la famille pour 50 000 enfants en partie appuyés par le CNED ou dans des écoles hors-contrat avec l'État

pour 51 000 autres - **à une obligation de scolarisation de 3 à 16 ans dans un établissement scolaire public ou privé.**

Ce sont donc des piliers essentiels de la République qui sont sapés par l'État macroniste :

- les lois laïques des années 80 du XIX^{ème} siècle
- la loi sur les associations de 1901
- la loi du 9 décembre 1905 qui garantit le libre exercice des cultes et la liberté de conscience.

Reçue le 19 novembre par la ministre chargée de cette question, la Libre Pensée a pu développer son analyse de ce projet de loi et **rappeler qu'elle n'accepterait pas qu'on dénature les lois de 1905 et de 1901.** Vous en trouverez le détail dans *La Raison*, bulletin national.

De la même façon, la Libre Pensée demande le retrait de la loi dite de « sécurité globale » qui vise à restreindre la liberté de manifester et d'informer librement. Nous étions présents aux Ulis le 17 novembre (voir page 15) et le 28 à Paris, place la République, avec la Ligue des Droits de l'Homme et les syndicats de journalistes.

La défense des lois de 1901 et de 1905, la défense des libertés démocratiques seront au centre de nos débats lors de notre Congrès départemental de janvier prochain. Nous y aurons l'occasion de nous prononcer sur la pertinence de nos activités passées (cf. nos contributions au Congrès national de fin août et au Comité Général du 25 octobre de la FNLP qui constituent notre rapport d'activité) et sur les actions à entreprendre en 2021. Nous aurons également à élire les nouvelles instances de notre Fédération et à fixer le montant de la cotisation.

Préparons-nous à aider à la mobilisation la plus large et la plus unitaire du mouvement laïque pour faire échouer les projets liberticides du gouvernement !

Louis Couturier, 24 novembre 2020

Sommaire

Page 2	Le mot du président
Page 3	Intervention de la LP 91 au Conseil général de la FNLP du 24 octobre 2020
Pages 4 & 5	« Charte » de l'Essonne : lettre ouverte à F. Durovray et questions à A. Touzet
Page 6	Les chartes de la laïcité contre la loi de 1901 (C. Eyschen sur France Culture)
Page 7	Lettre au DASEN (directeur académique) sur l'aumônerie de Limours
Page 8	À propos de la loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association, <i>par Maurice Gelbard</i>
Page 9	Discours de Louis Couturier à la Fête de la République aux Ulis
Page 10	Ainsi va l'Essonne, <i>par Françoise et Daniel Rousseau</i>
Page 11	Brochure « Arguments » de la Libre Pensée sur le GIEC
Pages 12 & 13	A propos du « changement climatique » : <i>réponse de Jean-Claude Loew</i>
Page 14	Les fusillés pour l'exemple des deux guerres mondiales, <i>par Alain Veysset</i> Déclaration de l'ARAC pour le 11 novembre 2020 (extrait)
Page 15	<i>Tract des Jeunes Libres Penseurs</i> : « Salauds de jeunes ! »
Page 16	Trésorerie